



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
28 avril – 4 mai 2011**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Olivier Pitre, Coordonnateur
SESAT
Tél: (819) 732-8809 poste 8224
Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Eau souterraine: l'heure est à l'analyse des données



Publié le 2 Mai 2011
Martin Guindon

Le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) de l'UQAT entame la troisième année de son projet d'acquisition de connaissances. L'heure est maintenant à l'analyse des données recueillies sur le terrain afin de dresser un portrait hydrogéologique d'une partie du territoire.

Sujets : Bureau de la connaissance sur l'eau du Québec , Conférence régionale des élus , Société de l'eau souterraine , Quartier McWatters de Rouyn-Noranda , Territoire Ce , Senneterre

Ce projet de recherche est l'un des sept retenus et financés par le Bureau de la connaissance sur l'eau du Québec. Dans la foulée de la politique nationale de l'eau, celui-ci a instauré le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines afin de développer des projets avec la communauté.

«Nous travaillons avec les organismes de bassin versant, la Conférence régionale des élus, les MRC et la Société de l'eau souterraine. Nous avons aussi formé avec les six autres universités le GRIES, soit le Groupe de recherche interuniversitaire sur l'eau souterraine. Celui-ci permet les collaborations et les échanges, le partage des ressources, des idées et de l'expertise», souligne Vincent Cloutier, professeur-chercheur responsable du GRES.

Une partie du territoire

Ce dernier est à la tête d'un groupe d'une quinzaine de chercheurs, essentiellement des étudiants à la maîtrise ou au doctorat. L'an dernier, ils ont surtout effectué de la cueillette de données sur le terrain. Le projet de recherche vise un territoire de 9000 km carrés compris entre Senneterre et le quartier McWatters de Rouyn-Noranda, et entre Val-d'Or et St-Dominique-du-Rosaire.



Vincent Cloutier, à l'avant-plan, a présenté l'état d'avancement du projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue, en compagnie des agents de recherche Simon Nadeau et Daniel...



«Il fallait cibler une partie de la région, parce que celle-ci est beaucoup trop grande. Mais notre objectif n'est pas de nous arrêter là. Quand ce projet sera complété en 2013, on veut mettre en œuvre un deuxième projet sur les territoires de Rouyn-Noranda et des MRC Abitibi-Ouest et Témiscamingue. Cet été, nous allons effectuer des travaux complémentaires sur le terrain (forages et prélèvements), mais le défi maintenant, c'est de passer à l'analyse et l'interprétation des données recueillies pour tracer un portrait le plus juste possible», explique M. Cloutier.

Pas seulement les eskers

Le GRES ne s'intéresse pas qu'aux eskers et aux moraines, bien que ceux-ci occupent une place importante de ses travaux. Le projet de trois ans consiste aussi à colliger toutes les données existantes auprès des municipalités, des institutions et des entreprises qui utilisent l'eau, comme Eaux Vives Water. Il étudie aussi l'impact des activités humaines sur les eskers, les risques de contamination de l'eau souterraine et les puits artésiens contaminés à l'arsenic.

«C'est sûr qu'on porte une attention particulière aux eskers, parce qu'ils préoccupent beaucoup de gens en Abitibi-Témiscamingue. On procède à la caractérisation des différents réservoirs aquifères. Chacun des eskers est différent. La qualité de l'eau varie d'un esker à l'autre. On veut caractériser ce qui entre et sort de ceux-ci. Mais on s'intéresse aussi à l'eau dans le roc fracturé. C'est important, puisque la majorité de la population en milieu rural dans la région a des puits dans le roc», rappelle le professeur-chercheur.

Le Citoyen de l'Harricana

4 mai 2011

Michel Ducas

Opération nettoyage des conduites d'eau à Val-d'Or

Michel DUCAS • redaction.valdor@hebdomasquebecor.com

La Ville de Val-d'Or récurse sa tuyauterie au cours des deux prochaines semaines. Depuis dimanche (1er mai), la Ville a entrepris son programme de nettoyage du réseau d'aqueduc, une opération qui se fait à chaque printemps.

La clientèle concernée est desservie par le réseau situé dans la ville de Val-d'Or ainsi que dans l'ex-municipalité de Sullivan. Les travaux de rinçage devraient se terminer le 14 mai prochain. Le nettoyage pourrait perturber une perturbation de l'eau dans la majeure partie du réseau d'aqueduc. La Ville demande aux citoyens d'éviter d'utiliser l'eau si celle-ci n'est pas complètement claire. Pour plus d'informations, la Ville vous invite à communiquer avec

le service des Travaux publics, au 819-824-3802
ou par courriel, au
travaux.publics@ville.valdor.qc.ca.



**ALERTES
PAR COURRIEL**

redaction.valdor@hebdomasquebecor.com



**CONSULTEZ NOTRE
CARTE ROUTIÈRE**

lecitoyendelavalleeedelor.canoe.ca

Les déchets de neuf municipalités à côté de son puits

redaction.rauyn@hebdoquebecor.com

Sylvain Fleurant a pris son courage à deux mains pour exprimer ses craintes lors du dernier conseil des maires de la MRC de Témiscamingue, le 20 avril. Il souhaitait les sensibiliser au danger d'enfouir les déchets dans la moraine à une distance de 500 mètres de son puits d'eau potable.

«Vous enfouissez les déchets de neuf municipalités à 500 mètres de mon puits, a-t-il rappelé lors de la période de questions. Vous les enterrez dans la moraine, c'est du gravier qui filtre l'eau.» Les élus ont semblé surpris et décontenancés par l'intervention du producteur agricole dont les terres touchent au dépotoir, situé tout près du Chemin des Sources à Fabre.

«Avez-vous fait des études de sol avant de mettre les déchets à cet endroit? Vous êtes à quelques centaines de pieds de la source d'eau du village, a-t-il martelé devant leur mutisme. Avez-vous engagé un spécialiste pour avoir le feu vert?» «Je ne sais pas quoi vous dire. Nous avons un ordre du jour chargé, il faudrait passer à un autre point», a indiqué le préfet



Les matières résiduelles de neuf municipalités, totalisant autour de 8000 personnes, sont enfouies dans des tranchées de gravier pouvant dépasser les 30 pieds de profondeur.

photos Lucie Charest

Arnaud Warolin. «Ça ne représente rien pour vous ça un producteur agricole qui a investi 500 000 \$ dans votre région. C'est rien ça», a laissé tomber M. Fleurant en ravalant son anxiété.

Réaction zéro

Lors de la fermeture d'une dizaine de dépôts en tranchées sur le territoire il y a plus d'un an, quatre sont restés ouverts, dont celui de Fabre. Cette mesure temporaire ne rassure pas M. Fleurant. «Même si c'est temporaire, les déchets enfouis ne le seront pas, n'importe qui peut venir jeter n'importe quoi ici et c'est pas de la vitamine, a-t-il fait remarquer quelques jours après le conseil des maires. Il y a plu-

sieurs maires producteurs agricoles, je m'attendais à ce qu'ils réagissent.»

En l'absence de réaction des élus, Sylvain Fleurant a l'intention de pousser plus avant ses démarches. Il a déjà porté plainte au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Il fera analyser son eau et continuera de s'informer auprès de différentes ressources, dont la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le préfet veut penser au positif

Quelques jours après le Conseil des maires, le préfet n'avait pas davantage l'intention de répondre aux questions du producteur agricole Sylvain Fleurant, préférant se concentrer sur l'aspect positif du projet de valorisation thermique.

«Je ne suis pas biologiste, je ne peux pas répondre aux questions de M. Fleurant, a riposté le préfet Arnaud Warolin, lorsque nous l'avons joint à ce sujet. Je l'avis déjà rencontré au conseil municipal de Fabre, l'automne dernier. C'est une question municipale, je ne me substituerai pas au maire de Fabre pour discuter avec lui. Nous avons pris des décisions à la MRC et nous les assumons. Il arrive que dans l'intérêt commun, des intérêts individuels soient malmenés.»

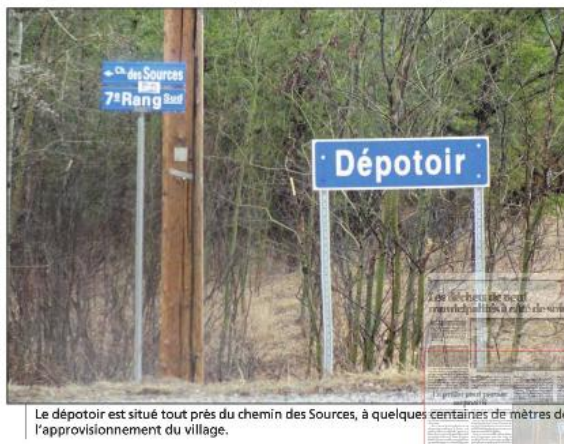
Le maire de Fabre, Réjean Drouin, n'a guère été plus bavard en ce qui concerne le dossier de Sylvain Fleurant. «Si les journalistes veulent faire une montagne avec ça, ça les regarde, moi j'embarque pas là-dedans. C'est le seul con-

tribuuable qui se plaint. Moi je représente l'ensemble de mes contribuables», a-t-il argué.

Positif

Avec le projet de valorisation des matières résiduelles adopté par le conseil des maires la semaine dernière, le préfet est convaincu que la MRC de Témiscamingue sera en avance sur plusieurs autres MRC du Québec.

«Nous avons un certificat d'autorisation pour le compostage, pour notre centre de transfert et l'appui de deux autres ministères pour le financement du projet de valorisation thermique de nos déchets. Il ne manque que quelques détails, a-t-il déclaré. L'ingénieur prépare une demande de certificat d'autorisation pour aller de l'avant. Je ne peux pas avancer de dates pour la réalisation de l'usine de valorisation thermique. Nous faisons de notre mieux et c'est là-dessus qu'il faut se concentrer.»



Le dépotoir est situé tout près du chemin des Sources, à quelques centaines de mètres de l'approvisionnement du village.

Redevances sur l'eau: un dossier épineux

MARTIN GUINDON

MARTIN.GUINDON@TRANSCONTINENTAL.CA

Lors du Forum sur l'eau souterraine tenu à Amos en mars dernier, il est apparu assez clairement que tout le dossier des redevances imposées par Québec soulève encore des questions.

Le règlement sur les redevances sur l'eau est en vigueur depuis le 15 décembre 2010. Il s'agit d'un engagement de la politique nationale de l'eau. L'usage domestique, pour l'industrie agroalimentaire, pour le secteur institutionnel (écoles, hôpitaux) et pour produire de l'électricité est exempté de redevances.

Les autres usagers doivent payer 25 cents du 100 mètres cubes s'ils utilisent moins de 75 mètres cubes par jour, alors que les plus gros utilisateurs défraient 7 \$ du 100 mètres cubes pour exploiter ce bien commun. Des équipements de mesure ou une estimation d'un professionnel permettent de déterminer la quantité d'eau utilisée.

«Les redevances ainsi recueillies iront au Fonds Vert pour réaliser les engagements du gouvernement au niveau de la gestion intégrée de l'eau et l'acquisition de différentes connaissances», a notamment précisé Édith van de Wall, directrice régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

TROP DE REDEVANCES?

Plusieurs questions ont été soulevées au Forum sur la façon de déterminer le taux imposé par Québec, la liste des usagers visés et le mode d'allocation des ressources par le Fonds Vert. La région souhaite s'assurer d'obtenir sa juste part, avec son haut potentiel d'eau potable.

Du côté industriel, les opinions étaient aussi tranchées relativement aux redevances imposées. Les embouteilleurs comme Eaux



Sylvain Boudreault
(Photo: Martin Guindon)



David Dubé
(Photo: Martin Guindon)

Vives Water (EVW) trouvent qu'ils paient trop cher, ce qui nuit à leur compétitivité

notamment avec leurs adversaires ontariens, sans pour autant assurer une meilleure protection de l'eau. «Au Québec, 60 pour cent de l'eau embouteillée provient déjà de l'Ontario», a déploré Sylvain Boudreault, d'EVW.

PAS ASSEZ, OU PAS DU TOUT

Toutefois, David Dubé, de la scierie Matériaux Blanchet, a tracé un parallèle avec ce que doit payer son industrie pour s'approvisionner en bois dans les forêts publiques. «Ça représente 0,005 pour cent de ce que je paye pour un mètre

cube de bois. Ma première perception, en voyant ça, c'est que l'eau ne vaut rien», a-t-il laissé tomber.

Pour sa part, Réjean Comeau, président de la Fédération régionale de l'UPA, a insisté sur l'importance d'exempter son industrie de redevances sur l'eau. Il en irait même de la survie de l'agriculture. De plus, taxer l'eau, ce serait taxer la nourriture.

ÉQUITÉ RECHERCHÉE

Toutefois, les panelistes présents se sont entendus sur l'importance d'avoir une redevance équitable pour tous. Sylvain Boudreault a dénoncé le fait que les centres de ski paient moins cher que les embouteilleurs. «Quand on me demande de faire un effort comme entreprise et qu'on ne demande pas la même chose aux citoyens, j'avoue que ça m'agace un peu», a renchéri David Dubé, qui estime que tous devraient acquitter une redevance sur ce bien public.